

Privé en députation pour suivre le cours de cette affaire et veiller aux intérêts du *Canada* ; que les conférences à *Londres* et la correspondance à ce sujet ont été amenées à fin par la proposition que Lord *Granville*, après un examen complet des circonstances, fit de la part du gouvernement de Sa Majesté pour être soumise à la considération du peuple du *Canada* et de la Compagnie de la Baie d'*Hudson*,—et que Son Excellence a reçu la nouvelle que la Compagnie de la Baie d'*Hudson*, après quelque délibération, s'est décidée à accepter les termes posés par le Secrétaire d'Etat pour les colonies ;

Que lorsque le rapport de la mission et tous les papiers qui s'y rattachent seront régulièrement mis devant le Parlement, comme il a plu à Son Excellence d'en donner ordre, nous ne manquerons pas de leur donner notre sérieuse attention, suivant la recommandation de Son Excellence, vu de la haute importance du sujet, et dans l'espoir que cette question, depuis si longtemps en contestation, soit close sans plus de délai.

Que nous apprenons avec plaisir que Son Excellence a reçu du Gouverneur de *Terre-neuve* des communications exprimant le désir qui règne parmi les habitants de cette Colonie d'être admis dans l'Union, et entre autres, une dépêche du 20 mars dernier, contenant copies des résolutions passées par le Conseil et l'Assemblée, et exposant les conditions qu'il leur paraît désirable de proposer.

Que nous remercions Son Excellence de nous avoir assuré que ces pièces seront fournies immédiatement pour l'information du Parlement, et que, si avant la clôture de la session, Son Excellence est en état de soumettre à notre considération les détails d'un arrangement provisoire, nous ne manquerons pas d'y consacrer toute notre attention.

Que nous pensons avec Son Excellence, que ce sera un sujet de félicitation générale, de même que ce sera, comme Son Excellence a bien voulu le dire, un sensible plaisir pour Elle, si à un jour prochain la belle Colonie de *Terre-neuve*, qui n'a pas d'égale comme pépinière d'intrépides marins, et dont les riches pêcheries sont inépuisables, vient à former partie de la Puissance.

Que c'est avec un grand plaisir que nous apprenons de Son Excellence qu'à la suggestion du gouvernement de Sa Majesté, il a été fait une tentative sincère pour apaiser le mécontentement qui règne malheureusement à la *Nouvelle-Ecosse*, et que, lorsque les papiers se rapportant à ce sujet nous seront soumis, nous les prendrons en notre favorable considération.

Que nous remercions Son Excellence de nous avoir informés que, comme suite de ce qui a été commencé dans la dernière session, il nous sera présenté des bills pour l'assimilation des lois criminelles existant dans les diverses provinces ; et que nous pensons comme Son Excellence, qu'il ne peut être conféré à un pays un plus grand bien qu'un Code de lois criminelles bien défini, d'une application générale et d'une étude facile.

Que nous donnerons toute l'attention possible aux bills pour l'établissement de lois uniformes et amendées touchant les élections parlementaires, la banqueroute et l'insolvabilité, et les brevets d'invention et de découverte, qui, entre autres mesures, doivent nous être présentés, comme nous l'a dit Son Excellence, ainsi qu'aux importants sujets des banques et du cours monétaire qui doivent être, comme nous en informe Son Excellence, soumis à notre considération, les chartes de plusieurs banques devant bientôt expirer.

Que dans la considération de ces questions qui affectent si profondément, non-seulement les importants intérêts du commerce, mais les transactions de chaque jour, nous nous efforcerons d'adopter les principes qui, dans leur application, garantiront la plus grande mesure de sûreté au public, sans diminuer les facilités requises pour l'encouragement et l'extension du commerce.

Que nous remercions Son Excellence de la confiance avec laquelle Elle laisse à notre jugement la considération des sujets qu'elle a énumérés comme étant d'importance et demandant à être réglés dans le cours de la session ; et que, de concert avec Son Excellence, nous espérons vivement que nos délibérations seront bénies, et qu'ainsi nous pourrions remplir avec dignité et effet la haute mission que nous a confiée la Providence.

Après débats,

La dite résolution étant lue de nouveau par le greffier, et la question de concours étant mise sur icelle, elle a été unanimement adoptée.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été Ordonné, que les honorables messieurs *Lacoste*, *Wark* et le moteur forment un comité pour préparer une adresse basée sur la dite résolution.